

# La lettre des psychologues



n° 50, septembre 2017

Sites hautement recommandables
www.sante.cgt.fr
www.wmaker.net/reseaupsycho.fr

et aussi sur facebook psychologues facebook



#### **Evaluation**

Regardez la vidéo sur l'expérimentation de l'Evaluation à Loches et ses tristes conséquences...

Refusons l'évaluation qui n'a à ce jour aucune obligation légale, mais proposons un bilan d'activité individuel et collectif (pôle, établissement), conformément à nos missions, mentionnées dans la circulaire de 2012



### Les Psychologues sur le Front

#### au MANS

La CGT de l'EPSM du Mans refuse le GHT. 7 postes de psychologues en pédopsychiatrie sont menacés. En mai, une délégation de l'intersyndicale, des médecins et des psychologues a été reçue par l'ARS.



Plus récemment, le directeur invalide la circulaire de 2012 et entend réduire le temps FIR à un maximum de 10 %

#### à LYON

Au Vinatier, syndicats, psychologues et médecins montent au front pour contrer de nouvelles restructurations et, en particulier, la fermeture d'un CMP de pédopsychiatrie

#### **Ailleurs**

Nombreuses attaques sur le temps FIR au CHU de Dijon, à Dôle, au Mans,..., sous des prétextes divers et fallacieux (conserver des postes, renégociation accord RTT, ...)

#### Les psychothérapies moins coûteuses que les médicaments!

Des chercheurs démontrent le bénéfice médico-économique de la psychothérapie : pour 1 € dépensé en psychothérapie pour un patient dépressif, cela permettrait d'épargner 1,95 € des coûts directs (consultations médicales, hospitalisations et médicaments) et indirects (arrêts de travail et retraites anticipées) de ce trouble pour la collectivité.

Pour les troubles anxieux, les coûts épargnés seraient de 1,14 € pour 1 € dépensé en psychothérapie.

<u>DEZETTER A. & BRIFFAULT X.</u>, Coûts et bénéfices d'un programme de financement des psychothérapies auprès des français souffrant de troubles dépressifs et anxieux, in Santé Mentale au Québec, 2015, XL, n°4, 119-140



Le décret du 27 avril 2017 finalise enfin notre reclassement....pour le moins décevant



## Expérimentation des psychothérapies d'enfants en libéral

Dans notre courrier à M. DELAUNAY, nous demandons que le service public embauche des psychologues pour faire face à la demande et que les psychologues puissent y recevoir les patients en 1<sup>ère</sup> intention, conformément à nos missions.

Nous remarquons qu'à nouveau, cette expérimentation prévoit que seuls les médecins soient habilités à adresser aux psychologues libéraux. Initialement, l'expérimentation permettait aux psychologues scolaires d'adresser eux aussi aux libéraux. Doit-on y voir une nouvelle tentative de mainmise du médical sur le

psychologique?



#### Mobilisation nationale pour la psychiatrie 26 septembre 2017

manifestons le 26 septembre

La CGT appelle à manifester devant l'ARS régionale pour défendre la psychiatrie en lui concédant des moyens soutenables pour exercer ses missions. Rapprochez-vous de votre syndicat pour vous y rendre!

A noter dans les agendas : fin mars 2018, la CGT organise des Assises de la psychiatrie à Paris

Si vous ne pouvez pas lire les liens internet (en bleu) de cette newsletter, renvoyezla sur votre email personnel

Si vous souhaitez vous abonner à cette newsletter, envoyez votre e-mail à <u>ufmict@sante.cgt.fr</u> avec votre région et département Si vous la recevez par un intermédiaire,

Nous vous conseillons de vous abonner pour vous en garantir la diffusion régulière

La force du syndicat, c'est vous. Syndiquez-vous!

Cotisation = 1% du salaire, dont les 2/3 déductibles des impôts